

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

HAUTE-SAVOIE

CONSTRUIRE DANS LES ALPES AUJOURD'HUI...

Le développement durable est un concept aujourd'hui largement répandu. A tel point que la formule peut paraître galvaudée. La lenteur du passage des paroles au concret explique sans doute ce phénomène.

- Et pourtant depuis quelques années, la loi Solidarité Renouvellement Urbain invite les élus communaux à préciser leurs critères de cohérence en matière d'aménagement et à s'interroger sur la notion d'équilibre du territoire.
- Des agendas 21 sont élaborés par des villes de la Haute-Savoie. Ils établissent une transversalité des réflexions et débouchent sur un plan d'action.
- Les particuliers, eux, sont confrontés au difficile problème du logement. Coût du foncier et de la construction, pénurie de logements sociaux, étalement urbain nécessitant le recours à la voiture... Autant de paramètres qui obligent à trouver des compromis "soutenables" par chacun.

L'actualité du réchauffement climatique et le renchérissement des énergies fossiles obligent à reconsidérer avec encore plus d'attention la question de l'urbanisme et de l'habitat : donc à mettre en œuvre des démarches nouvelles ou renforcées.



Une vraie place pour l'environnement alpin.

Nous vantons dans tous nos dépliants le caractère exceptionnel de nos montagnes, mais n'en retenons que quelques éléments dans nos documents d'urbanisme. La publication de deux décrets le 27 mai dernier nous rappelle opportunément l'importance des questions d'environnement dans ces documents. Il s'agit de s'assurer qu'une véritable prospective est mise en œuvre avec, pour les aménagements proposés, une approche transversale de leurs impacts et des éventuelles mesures d'atténuation.

L'intérêt public, une notion difficile à défendre

La contradiction entre des enjeux locaux et globaux est aujourd'hui la règle. La prise en compte des souhaits de proximité ou des désirs des particuliers est souvent contredite par des dispositions légales, par des contraintes de sécurité et surtout par l'intérêt général (habitat social, infrastructure, équipement public...).

La difficulté d'allier court et long terme, les effets négatifs de certaines réalisations ne se font pas sentir tout de suite. Par exemple, le montage rapide des opérations de logement est soutenu par le marché et fréquemment porté par l'initiative privée. De nouvelles zones d'habitat sont engagées sans qu'une réflexion préalable sur les équipements soit faite : transport, écoles, services...

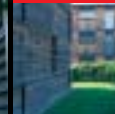
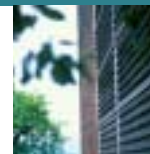
Ce déséquilibre se traduira par une dégradation des conditions de vie. Le désordre qui s'installe dans les paysages ruraux et les centres bourgs est souvent difficile à rattraper sans moyens considérables.



CAUE
HAUTE-SAVOIE

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

HAUTE-SAVOIE


CAUE
 HAUTE-SAVOIE

Adresse postale

 6 rue des Alouettes
 BP 339
 74008 Annecy Cedex

Téléphone

04 50 88 21 10

Télécopie

04 50 57 10 62

E-mail

caue74@caue74.fr

Site Internet

www.caue74.fr

CONTACT
Arnaud DUTHEIL
Directeur

Tél. 04.50.88.21.10

caue74@caue74.fr

Le foncier, un enjeu particulier

Les élus, en charge de la gestion de l'urbanisme, portent en général la volonté de densifier les opérations de logement et d'équipement. La mobilisation forte autour du logement dans des immeubles collectifs ne doit pas empêcher la réflexion sur l'habitat individuel.

Dans le Vorarlberg, région d'Autriche proche de la Haute-Savoie par ses caractéristiques, une forte exigence vis-à-vis du long terme est mise en place : ainsi dans certaines communes, un particulier qui installe sa maison sur un terrain de plus de 1200 m² doit faire la preuve qu'un deuxième logement est possible après division de sa parcelle...

L'adaptation au climat

Les énergies renouvelables sont proposées comme des alternatives écologiques ou économiques. L'engouement qu'elles suscitent ne doit pas nous entraîner dans des démarches contraires aux objectifs initiaux.

Ainsi, la première source d'économie en matière de chauffage reste l'isolation.

La provenance, le mode de fabrication, le recyclage possible sont des données à prendre en compte dans le choix des matériaux.

Construire dans les alpes aujourd'hui c'est établir un rapport intelligent entre l'homme et la montagne. Un rapport qui sauvegarde l'avenir de la montagne et donc de ses habitants.


Le bois, un matériau de construction pour la montagne

Le bois a toujours occupé une place privilégiée dans la construction en Haute-Savoie. Il est souvent utilisé au service d'une architecture qui pastiche un modèle de chalet plus inspiré de « Walt Disney » que des traditions locales. Une chance nouvelle s'ouvre pour la filière bois : celle d'un habitat parfaitement adapté aux contraintes du relief, du climat et à nos modes de vie.

Par ses caractéristiques, une architecture nouvelle peut s'imposer évitant la banalisation progressive de nos paysages.



Compétences Haute-Savoie